COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance: 8 décembre 2023

Présidence: Mme Daniela Nagy

Objet: PRÉAVIS 18/2023 - CRÉDIT POUR L'AMÉNAGEMENT DU JARDIN DE ROSALIE DE

CONSTANT AU CHEMIN DE COURSEBOUX À CULLY

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

Vu le préavis N° 18/2023 de la Municipalité du 6 novembre 2023 ; Ouï les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées de son étude ;

Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

par 51 voix pour et 1 contre



- 1. **d'octroyer** un crédit d'ouvrage relatif à la mise en place du jardin Rosalie de Constant, chemin de Courseboux à Cully, pour un montant de CHF 383'000.-TTC;
- 2. **d'amortir** le mobilier du jardin par annuités égales sur 10 ans au maximum (chapitre 440), la première fois au budget 2024 ;
- 3. **d'amortir** l'investissement relatif à la mise en place du jardin Rosalie de Constant, chemin de Courseboux à Cully, par la subvention cantonale estimée à CHF 5'000.-, par la contribution de CFF SA estimée à CHF 8'000.-puis par annuités égales sur 30 ans au maximum (chapitre 440), la première fois au budget 2024 ;
- 4. **de laisser** la compétence à la Municipalité quant au choix des modes de financement et, en cas d'emprunt, du moment, ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4 alinéa 7 de la loi sur les communes (LC).

Ainsi délibéré en séance du 8 décembre 2023.

La Présidente La Secrétaire

Daniela Nagy Catherine Fonjallaz